



1812

COMMUNE DES PLANCHETTES
(NEUCHÂTEL)

Le Village 11 - 2325 Les Planchettes - ☎ 032 886 50 90
✉ commune.planchettes@ne.ch - www.les-planchettes.ch

Mise à l'enquête publique

Du plan de quartier « Camping Les Planchettes » valant sanction définitive

En application de l'article 105 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, le plan de quartier "Camping Les Planchettes" et son règlement sont mis à l'enquête publique.

Une demande de dérogation au sens de l'article 24 de la LAT, concernant le cheminement piéton hors zone à bâtir et une demande de dérogation au sens de l'article 16 de la LFo, concernant le cheminement piéton dans l'aire forestière sont sollicitées.

Le plan précité, son règlement d'aménagement et les demandes de dérogation, adoptés par le Conseil communal par l'arrêté du 23 juin 2026, peuvent être consultés au bureau communal du 26 juin 2026 au 27 juillet 2026.

Bien(s)-fonds : 663 – Les Planchettes

Requérant(s) : Fabienne et Raoul Jaccard, 2300 La Chaux-de-Fonds

Auteur du projet : Jean Chatelain – Bureau d'étude Jean Chatelain, 2852 Courtételle

Dossier SATAC n° 120132 – Plan de quartier Sanction définitive

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal durant la mise à l'enquête publique, soit jusqu'au 27 juillet 2026.

Les Planchettes, le 23 juin 2026

Au nom du Conseil communal

Le Président,

Didier Calame

Le Secrétaire,

Gaëtan Parel